



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Perpignan, le 28 février 2022

Le Département des Pyrénées-Orientales solidaire avec le peuple Ukrainien !

Lundi 28 février, l'ensemble des conseillers départementaux réunis en session de l'assemblée départementale sous la présidence d'Hermeline MALHERBE à l'Hôtel du Département a voté à l'unanimité deux mesures en soutien au peuple Ukrainien :

- le principe d'une subvention à hauteur de 30 000€ destinée aux associations venant en aide aux populations civiles victimes de cette guerre ;
- l'engagement par le Département de prendre toute sa part dans l'accueil des réfugiés touchés par ce conflit.

A cette occasion, la Présidente du Département Hermeline MALHERBE a déclaré : « Au nom de l'assemblée départementale j'exprime notre soutien au peuple ukrainien. Je condamne fermement l'attaque de l'armée russe contre l'Ukraine, atteinte à la préservation de la paix et de la démocratie. La France doit agir pour une issue pacifique et se montrer à la hauteur de ses valeurs et de son humanisme en exprimant sa solidarité avec le peuple ukrainien, tout en organisant, au plus vite, un dispositif permettant un soutien et un accueil digne aux familles ukrainiennes. Notre pays a une grande tradition d'accueil et nous ne pouvons pas nous soustraire à nos responsabilités. En débloquant un fonds d'urgence de 30 000€ destiné aux associations venant en aide aux populations civiles victimes de cette guerre et en prenant toute sa part dans l'accueil des réfugiés touchés par ce conflit, le Département exerce pleinement sa mission d'accueil qui est au cœur de ses compétences. »

HOTEL DU DEPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex

CONTACT PRESSE : Baptiste MAUREL, Directeur de la communication / baptiste.maurel@cd66.fr 06 30 01 98 24

leDépartement66.fr

